



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## VINGT-QUATRIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'AFRIQUE

Bamako (Mali), 30 janvier – 3 février 2006

### RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DE LA FAO DANS LA RÉGION 2004-2005, L'ACCENT ÉTANT MIS SUR LES OBJECTIFS DU SOMMET MONDIAL DE L'ALIMENTATION (SMA) ET LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT (OMD)

#### Table des matières

	Paragaphes
I. Introduction	1
II. Mise en oeuvre des recommandations de la vingt-troisième Conférence régionale	2 - 12
III. Rapport sur le Programme de travail 2004-2005, activités réalisées et en cours	13 - 69
<i>a. Ressources naturelles (ressources en eau, sol)</i>	13 - 15
<i>b. Production végétale, protection des cultures, pâturages</i>	16 - 22
<i>c. Élevage</i>	23 - 24
<i>d. Systèmes de soutien à l'agriculture</i>	25 - 33
<i>e. Recherche et technologie</i>	34 - 35
<i>f. Vulgarisation agricole, éducation et communication</i>	36 - 38
<i>g. Parité hommes-femmes et développement, population et VIH/SIDA</i>	39 - 40
<i>h. Développement rural</i>	41 - 42
<i>i. Informations, suivi et analyse dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture</i>	43 - 45
<i>j. Alimentation et nutrition</i>	46

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)

---

<i>k. Politiques alimentaires et agricoles</i>	47 - 50
<i>l. Pêches</i>	51
<i>m. Forêts</i>	52 - 61
<i>n. Coopération avec les organisations économiques régionales et sous-régionales</i>	62 - 67
<i>o. Coopération avec les organisations non gouvernementales (ONG), les organisations de la société civile (OSC) et les organisations d'agriculteurs</i>	68 - 69
<b>IV. Programmes spéciaux de la FAO</b>	70 - 78
<b>V. Arrangements pour l'examen a mi-parcours (2006) du Plan d'action du SMA</b>	79 - 80
<b>VI. Orientation future du programme compte tenu des questions prioritaires pour l'Afrique</b>	81 - 91
<i>a. Le problème</i>	81 - 83
<i>b. Priorités régionales</i>	84 - 86
<i>c. Synthèse et activités</i>	87 - 91
<b>VII. Conclusion</b>	92

## I. Introduction

1. La volonté politique des dirigeants africains de dynamiser leurs efforts afin d'accélérer la réduction de la faim et de la pauvreté et d'avancer dans la réalisation des objectifs du SMA et les OMD a été réitérée dans la Déclaration du Sommet de Syrte (février 2004) sur les enjeux de la mise en oeuvre du développement intégré et durable de l'agriculture et des ressources en eau en Afrique. Cette volonté a été réaffirmée en 2005 au Sommet de l'Union africaine à Syrte avec un engagement ferme pour la promotion de plusieurs activités dont: i) économie et agriculture rurales afin de relever le niveau de productivité, d'améliorer la sécurité alimentaire et les conditions de vie en Afrique rurale; ii) la gestion prudente des ressources naturelles et de l'environnement; iii) l'intégration des politiques relatives à la parité hommes-femmes et au commerce dans les stratégies nationales de développement. Les activités de la FAO durant l'exercice 2004-2005 ont été aussi axées sur la réalisation des objectifs du Sommet mondial de l'alimentation et des Objectifs du Millénaire pour le développement. Ces efforts reconnaissent la nécessité, pour l'Afrique, de faire appel à tous ses moyens pour accroître sa production vivrière et agricole de manière à garantir une sécurité alimentaire durable et à renforcer la prospérité économique de ses populations et visent à répondre à ces besoins.

## II. Mise en oeuvre des recommandations de la vingt-troisième Conférence régionale

2. Lors de sa vingt-troisième session, la Conférence régionale pour l'Afrique, tenue à Johannesburg (Afrique du Sud) en mars 2004, a recommandé à l'attention de la FAO ce qui suit:

- axer les déclarations des pays sur des exemples clés de réussite à partager avec d'autres;
- adopter l'approche sous-régionale pour l'exécution de programmes par pays d'un grand intérêt pour les pays voisins en raison des incidences internationales;
- aider les États Membres à mettre au point des méthodes durables concernant l'amélioration de la fertilité des sols en s'appuyant sur la gestion intégrée des ressources naturelles et sur une meilleure intégration des systèmes de cultures-élevage;
- aider les États Membres à mieux articuler et mieux définir la portée et l'application de l'allocation budgétaire de 10 pour cent pour l'investissement dans l'agriculture et le développement rural;
- faire en sorte qu'à part le manioc et le riz, d'autres cultures de base importantes comme le maïs reçoivent toute l'attention voulue dans le PDDAA, et entreprendre une recherche pour diversifier à long terme l'alimentation dans les pays où le maïs est la principale denrée alimentaire. Continuer de fournir une assistance technique aux États Membres pour les travaux concernant les réserves céréalières;
- maintenir l'assistance technique aux États Membres concernant les activités relatives aux réserves céréalières;
- le NEPAD, le FARA, la FAO et d'autres parties prenantes devraient donner les détails de l'organisation des conférences sous-régionales sur la recherche et la vulgarisation agricoles et faire rapport sur l'état d'avancement;
- les gouvernements, la FAO et les partenaires internationaux devraient accorder une attention particulière à l'identification de nouvelles solutions appropriées à la crise de la viande de brousse en Afrique et aider à les mettre en oeuvre en collaboration avec les communautés locales;
- les partenaires du développement (ONUSIDA, OMS, FAO, Banque mondiale), en étroite coopération avec le NEPAD, devraient augmenter leur allocation budgétaire afin de renforcer la capacité institutionnelle pour lutter contre l'épidémie de VIH/SIDA

moyennant une collaboration accrue avec les gouvernements, les ONG et la société civile;

- fournir un appui aux ONG/OSC/organisations d'agriculteurs, pour: leur permettre de participer activement au NEPAD/PDDAA et au PSSA; contribuer au renforcement du Réseau du Comité international de planification dans la région Afrique; les aider à mobiliser les ressources nécessaires à la mise en oeuvre de leurs activités; et désigner des points focaux pour les relations FAO-ONG/OSC dans les bureaux de pays de la FAO.
3. Les actions entreprises par la FAO pour donner suite à ces recommandations peuvent être ainsi résumées:
  4. Après des consultations avec ses bureaux de terrain, les États Membres et d'autres parties prenantes, la FAO a formulé un certain nombre de recommandations visant à améliorer l'organisation et la conduite des conférences régionales, y compris la Conférence régionale pour l'Afrique, afin qu'elles deviennent une tribune plus efficace pour l'examen de questions présentant un intérêt commun pour les États Membres. Dans cette optique, la FAO a suggéré de remplacer les exposés par pays par une discussion et un débat sur une question urgente choisie à l'avance dans la région ou bien par une table ronde avec des États Membres partageant le point de vue des organisations économiques régionales. Les consultations à ce sujet se poursuivent avec les États Membres. Une réunion ministérielle de l'UA sur la sécurité alimentaire a été organisée comme solution temporaire pour 2006.
  5. Quant à l'adoption d'approches sous-régionales, les programmes de terrain sont passés en grande partie de projets de pays individuels à des projets régionaux/sous-régionaux en ce qui concerne les forêts, tout en mettant fortement l'accent sur l'adoption d'approches régionales/sous-régionales pour traiter ces questions. Dans ce contexte, la FAO a apporté son aide au Rwanda, à l'Ouganda et à la Tanzanie pour la mise en place d'un programme de gestion des agroécosystèmes transfrontières pour le bassin inférieur de la Kagera. Une méthodologie et des trousseaux pratiques concernant l'évaluation de la dégradation des terres dans les zones arides (LADA) sont en cours de préparation par les parties nationales et des organes régionaux en rapport avec l'initiative *TerrAfrica*.
  6. Dans le cadre de la résolution ARC/04/RES concernant le développement des engrais, la FAO a préparé, en collaboration avec le Secrétariat du NEPAD, un Plan d'action pour le NEPAD et a effectué, en collaboration étroite avec le Centre africain de développement des engrais, une évaluation des incidences de la disponibilité d'engrais durant l'exécution des projets prioritaires du PDDAA dans les pays de la SADC.
  7. La FAO a aussi organisé une réunion où un groupe d'experts techniques représentant la Banque mondiale, la FAO, le FMI, la BafD et le NEPAD a été créé. Une assistance a été fournie au NEPAD/Union africaine en formulant et mettant en oeuvre un projet pour obtenir des allocations budgétaires nationales pour l'agriculture et l'infrastructure rurale. Certains pays ont alloué des fonds au titre de l'Initiative PPTTE pour des investissements dans le secteur agricole. De plus, dans le cadre du PDDAA, la FAO a aidé une cinquantaine de pays africains à formuler des projets d'investissement susceptibles de bénéficier d'un financement pour l'agriculture et l'infrastructure rurale.
  8. La FAO a également formulé des phases pilotes et d'expansion du Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA) et fourni un appui technique à la mise en oeuvre de la composante « maîtrise de l'eau » des projets en cours dans plus de 12 pays en Afrique occidentale, centrale, orientale et australe. En collaboration avec l'Institut international de la gestion des ressources en eau, la FAO a conduit des études nationales dans le but d'identifier des mesures visant à promouvoir l'irrigation des produits agricoles dans les zones périurbaines et urbaines sans risques pour l'environnement et la santé.
  9. En outre, la FAO a formulé trois projets et aidé à la mise en oeuvre de cinq projets de production rizicole en Afrique occidentale et centrale. Elle a également entamé des consultations

avec le FARA et le Secrétariat du NEPAD pour élaborer une stratégie commune sur la recherche et la vulgarisation pour l'Afrique et a participé à un atelier sur ce thème durant la troisième session plénière du FARA en juin 2005, à Entebbe.

10. Une Conférence régionale sur la viande de brousse a été organisée par la FAO en février 2005 au Ghana pour aborder, entre autres choses, les risques sanitaires liés à la consommation de viande de brousse. Comme activité de suivi, un plan d'action pour la viande de brousse est élaboré, qui portera à une série d'études et à des décisions aux niveaux politique et juridique.

11. L'Organisation a adopté une stratégie novatrice pour faire face à l'impact du VIH/SIDA et d'autres maladies liées à la pauvreté sur les économies agricoles et rurales de l'Afrique. Cette stratégie est axée sur cinq domaines d'intervention prioritaires: renforcement des capacités nationales, amélioration de l'accès aux technologies et leur adoption, renforcement de la capacité des structures de gouvernance locale, responsabilisation des communautés vulnérables, le dialogue et la promotion des droits.

12. La FAO a organisé à l'intention des organisations d'agriculteurs des ateliers consultatifs dans plusieurs pays africains, pour permettre aux ONG/OSC/organisations d'agriculteurs de contribuer au processus du NEPAD au niveau national. L'Organisation a aussi facilité des réunions nationales dans quelques pays dans le cadre du suivi de la quatrième Consultation FAO-ONG/OSC et a aidé à la formulation de propositions de PCT pour le renforcement des capacités des organisations d'agriculteurs en Angola, au Burundi et au Ghana. La FAO a aussi aidé à désigner des points focaux nationaux pour le réseau du Comité international de planification des ONG/OSC pour la souveraineté alimentaire dans la majorité des pays et mis en place une plateforme pour aider les organisations professionnelles agricoles de l'Afrique centrale « *Plate-forme des organisations paysannes d'Afrique centrale (PROPAC)* » en 2005. Une consultation des ONG/OSC se tiendra du 27 au 29 janvier 2006 à Bamako, juste avant la vingt-quatrième Conférence régionale pour l'Afrique.

### **III. Rapport sur le Programme de travail 2004-2005, activités réalisées et en cours**

#### ***a. Ressources naturelles (ressources en eau, sol)***

13. En ce qui concerne l'OMD 1 (*Réduire la pauvreté et la faim*), les phases pilotes et d'expansion du PSSA ont été formulées et un appui technique a été fourni pour la mise en oeuvre des composantes « maîtrise de l'eau » des projets en cours dans plus de 20 pays de la région. Un programme régional a été préparé à l'appui de la mise en valeur de l'irrigation à petite échelle dans les États Membres du CILSS. Plusieurs pays ont revu et modifié leur politique concernant les ressources en eau et l'irrigation. Une évaluation de l'impact socioéconomique de l'agriculture périurbaine et urbaine est en cours, une formation a été donnée et des séminaires d'orientation ont été organisés dans le cadre de « *Cities farming for future* » (Agriculture urbaine pour l'avenir).

14. Pour aider à développer les engrais en Afrique, la FAO a préparé un plan d'action pour le Secrétariat du NEPAD et a continué à collaborer avec la Banque mondiale pour l'évaluation des stratégies. Les activités entreprises ont porté sur la gestion de la fertilité du sol (Niger, Guinée, Ghana, Kenya, Tanzanie...) et l'agriculture conservatrice des ressources (Lesotho, Tanzanie, Érythrée, Ouganda, Kenya, Afrique du Sud et Mozambique). Dans le cadre des activités du Sous-Comité pour l'Afrique orientale et australe, un stage de formation régional a été organisé sur le nouveau système mondial de classification des sols et la planification de l'utilisation des sols à des fins agricoles. Le Système d'information intégré sur les végétaux et les nutriments a été étendu à 12 pays<sup>1</sup>. L'Initiative TerrAfrica, un programme d'investissement dans la gestion durable

---

<sup>1</sup> Bénin, Burkina Faso, Burundi, Éthiopie, Ghana, Mali, Niger, Sénégal, Togo, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

des terres grâce à un partenariat mondial (Banque mondiale, FEM, FAO, donateurs, pays, etc.) a été lancée.

15. Un appui technique a été fourni aux pays de la SADC sous la forme d'interventions pour la gestion des ressources naturelles visant à renforcer la résistance à la sécheresse et la sécurité alimentaire (OMD 7). La FAO fournit un appui au Rwanda, à l'Ouganda et à la Tanzanie et à un programme de gestion des écosystèmes agricoles transfrontaliers; une aide analogue est fournie pour la gestion durable des ressources naturelles dans un bassin versant partagé dans la zone transfrontière libérée de l'onchocercose (Burkina Faso et Ghana); et le projet conjoint FAO/IWMI/UICN/PNUE sur l'aménagement durable des zones humides en Afrique australe va également dans ce sens.

#### ***b. Production végétale, protection des cultures, pâturages***

16. Dans le domaine de la production végétale, la FAO soutient par des activités de terrain participatives l'introduction et l'élaboration de systèmes de production intégrés (PRODS/PAIA) dans les systèmes coton-céréales-élevage au Burkina Faso au titre d'une activité pilote pour renforcer la production, la transformation et la commercialisation des produits agricoles. L'accent est principalement mis sur l'adoption de bonnes pratiques agricoles favorisant la durabilité économique, sociale et écologique, ainsi que la sécurité alimentaire, à partir de l'exploitation et tout au long de la filière de production vivrière. La FAO a également aidé à lancer des stratégies d'agriculture urbaine et périurbaine en vue d'intégrer l'horticulture, le petit élevage et les activités d'aquaculture en tant qu'éléments constitutifs de la gestion de l'environnement urbain et périurbain et de la filière d'approvisionnements alimentaires. Une formation et des démonstrations de technologies de microjardinage ont été organisées pour les ONG et les groupes de femmes en Guinée, au Sénégal, au Gabon, au Congo et en République démocratique du Congo. Par l'intermédiaire de projets du PCT, une aide a également été fournie aux pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre (Sénégal, Burkina Faso, Tchad, Cameroun, Congo, République démocratique du Congo et Burundi) à l'appui de la mise en oeuvre de la Stratégie mondiale de développement du manioc.

17. Concernant la protection des cultures, la FAO a fourni un appui financier et technique par l'intermédiaire de programmes de PI en Afrique de l'Ouest pour le riz, le coton et les systèmes horticoles et en Afrique de l'Est pour le maïs, les haricots, le coton et les systèmes bananiers. Le programme des fermes-écoles pour la protection intégrée en République démocratique du Congo a été étendu des provinces de l'Ouest, touchées par la maladie transfrontalière de la mosaïque du manioc aux provinces du Sud et de l'Est. Des programmes pilotes de fermes-écoles pour la production et la protection intégrées au Nigéria et au Cameroun ont été lancés dans des systèmes légumiers gérés principalement par des agricultrices. En Ouganda, la FAO appuie un programme national sur le flétrissement bactérien du bananier, qui est un phénomène transfrontalier, programme qui établit un lien avec les pays voisins où cette maladie constitue également une grave menace.

18. La FAO a continué à coordonner la lutte antiacridienne et l'échange d'informations dans ce domaine. Elle a également continué à appuyer la mise en place de services de lutte antiacridienne par l'intermédiaire d'EMPRES (voir par. 71). Dans le cadre des efforts déployés par la FAO pour lutter contre les acridiens en Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest, l'Organisation a mis en place des équipes de la qualité des traitements et de leur innocuité pour l'environnement (QUEST) dans les pays touchés, qui relèvent de son Centre d'intervention antiacridienne d'urgence (ECLLO). Ces équipes suivront les incidences des produits chimiques toxiques utilisés pour les vastes opérations de lutte antiacridienne en vue d'en atténuer les effets négatifs sur la santé humaine et l'environnement. En outre, la FAO recherche activement des solutions de remplacement des pesticides chimiques à large spectre, notamment les biopesticides et les pulvérisations en barrière, de manière à préserver davantage l'environnement lors de la lutte antiacridienne.

19. La FAO a continué de renforcer la capacité des pays africains à mettre en place et consolider les systèmes phytosanitaires conformément à la Convention internationale pour la protection des végétaux. Le Secrétariat de la CIPV a organisé des réunions régionales pour l'examen des projets de normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP). Elle a également fourni un appui à l'UEMOA pour la formulation d'un cadre juridique pour la législation sanitaire et phytosanitaire.
20. Un appui a été fourni au Comité des pesticides du CILSS pour l'homologation des pesticides et l'application de la Convention de Rotterdam.
21. Un appui est également consenti au Programme d'élimination des pesticides périmés et au programmes des stocks stratégiques pour l'Afrique, visant à éliminer tous les pesticides périmés en 12 à 15 ans et à renforcer les capacités de gestion des pesticides. La FAO publie le bulletin sur les pesticides qui a été créé dans le cadre de ce programme.
22. Quant aux pâturages, la FAO a préparé divers documents de vulgarisation technique pour promouvoir la production et la conservation du fourrage pour l'alimentation du bétail en saison sèche dans les zones ayant peu de ressources. Elle poursuit ses travaux concernant les profils des pâturages par pays, commencés en 2003 pour attirer des investissements dans la production animale.

### *c. Élevage*

23. La FAO coopère étroitement avec l'Union africaine par l'intermédiaire de sa division technique du Bureau interafricain pour les ressources animales (BIRA). Plusieurs domaines de la production et de la santé animale et des questions institutionnelles et de politiques entrent en jeu. En ce qui concerne la santé animale, la FAO est associée au Programme panafricain pour le contrôle des épizooties et en particulier à l'éradication de la peste bovine. Elle collabore également avec la Campagne panafricaine d'éradication de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase (PATTEC) de l'Union africaine. La FAO accueille le secrétariat du Programme de lutte contre la trypanosomiase africaine (PLTA) et par son intermédiaire, continue de collaborer avec la PATTEC et les États Membres en organisant des réunions et en donnant des avis scientifiques et techniques. La FAO coopère dans de nombreux autres domaines de la santé animale, tels que des maladies vectorielles autres que les trypanosomoses, les zoonoses ou la grippe aviaire (voir plus loin).
24. Dans le domaine de la production animale, la plupart de pays africains ont établi des rapports nationaux sur leurs ressources zoogénétiques dans le contexte de la préparation en cours du premier rapport sur l'État des ressources zoogénétiques dans le monde et la négociation des actions prioritaires correspondantes. Des projets de développement de la production laitière ont été mis en œuvre dans un certain nombre de pays. Dans le contexte de l'Initiative Élevage, environnement et développement (LEAD), la FAO gère divers projets régionaux, financés en partie par le FEM, sur les interactions entre l'élevage, la faune et l'environnement, et en particulier sur les incidences de l'élevage sur les ressources hydriques. En ce qui concerne les activités relatives aux politiques de l'élevage, un projet financé par la CE sur l'élaboration et la négociation d'une politique de l'élevage favorable aux pauvres est exécuté par l'Initiative pour des politiques d'élevage en faveur des pauvres (IPEFP) dans la Corne de l'Afrique par l'intermédiaire de l'Autorité intergouvernementale sur le développement. L'organisation des services de la production et de la santé animales et la promotion des débouchés pour le bétail et les produits de l'élevage sont également des domaines dans lesquels il y a une collaboration permanente entre la FAO et l'UA.

### *d. Systèmes de soutien à l'agriculture*

25. Plusieurs activités ont été entreprises à l'appui de la réalisation de l'OMD 1 et elles sont brièvement décrites ci-après:

26. Dans le cadre des activités de la FAO visant à promouvoir des techniques agricoles conservatrices des ressources dans la région, des projets PCT de sensibilisation ont été menés à terme dans six pays. Des activités agricoles visant la conservation des ressources ont aussi été appuyées au titre de Programmes d'intervention d'urgence dans quatre pays. Le troisième Congrès mondial sur l'agriculture conservatrice des ressources s'est tenu au Kenya en octobre 2005.
27. Une stratégie et un plan d'action relatifs à la mécanisation agricole ont été formulés au Bénin et un projet d'appui à la mécanisation est achevé au Zimbabwe. La FAO a signé un protocole d'accord avec la SADC pour une étude sur la mécanisation de l'agriculture.
28. Un appui technique a été fourni aux pays de la région dans différents domaines: activités après récolte, commercialisation, financement rural, tenue des livres des organisations d'agriculteurs, formation en planification d'entreprise et commercialisation du bétail. Plusieurs études ont été conduites dans la région sur des liens financiers novateurs dans les zones rurales entre les institutions financières formelles et informelles.
29. La FAO a aussi organisé plusieurs études et réunions en Afrique orientale et australe, visant à promouvoir le développement de la commercialisation et la création d'entreprises y compris: une étude sur le renforcement des capacités dans les chaînes de production horticole, axée sur les bonnes pratiques agricoles et sur les pratiques agricoles avant et après récolte; un atelier sous-régional pour les ONG et les organisations d'agriculteurs sur la commercialisation des produits agricoles et la création d'entreprises; et un atelier pour les associations de produits horticoles de 11 pays exportateurs qui a porté à la constitution d'un réseau sous-régional des exportateurs de produits horticoles.
30. Une attention particulière a été accordée au renforcement des organisations d'agriculteurs, en particulier les fermes-écoles. Une étude a été effectuée au Kenya sur le renforcement des liens entre les exploitations agricoles et un appui a ensuite été donné à la formation aux liens entre exploitations agricoles et secteur privé. Des études semblables ont été conduites en Tanzanie sur la commercialisation et la production de matériel didactique grâce à un appui du PSSA. La FAO collabore avec la FANR de la SADC pour une étude de l'agriculture contractuelle dans quatre pays.
31. Un appui a été donné aux programmes de terrain, par une meilleure gestion et une planification des activités agricoles des communautés agricoles participantes au Botswana et au Kenya. Un atelier d'évaluation des réseaux ruraux locaux d'information pour la planification à l'exploitation s'est tenu au Ghana. Un cours de formation à la gestion des exploitations spécialement adapté aux conditions africaines a été préparé à l'appui de la formation en cours d'emploi des agents de vulgarisation.
32. Des missions multidisciplinaires ont été effectuées dans deux pays sortant de conflits (Sierra Leone, Liberia) pour aider à élaborer des projets visant à relancer le développement agricole dans ces pays, y compris le relèvement des cultures et l'emploi des jeunes.
33. Des projets pour la transformation des produits agricoles ont commencé au Ghana pour le palmier à huile et les tomates, et au Nigéria pour le manioc, le riz, le palmier à huile, le sorgho et le mil. Des propositions incorporant la stratégie d'établissement de centres pour la promotion de la transformation des produits agricoles ont été formulées en vue de l'adoption par des projets déjà en route et nouveaux – souvent le PSSA – dans plusieurs pays.

#### *e. Recherche et technologie*

34. Pour appuyer l'engagement de la FAO à aider les États Membres à atteindre l'OMD 1, un soutien à la recherche-technologie a été fourni à 24 pays de l'Afrique occidentale, orientale, centrale et australe, dans les domaines ci-après:



- renforcement des capacités concernant l'élaboration de politiques nationales en biotechnologie et l'amélioration des systèmes nationaux de biosécurité y compris la formulation et l'application de règlements, la formation du personnel des organes de réglementation en analyse des risques liés aux organismes génétiquement modifiés (OGM) et l'amélioration des capacités des laboratoires;
- renforcement des capacités en matière d'organisation et de gestion de la recherche moyennant l'amélioration des capacités institutionnelles des Systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA);
- identification des lacunes, des besoins et des possibilités en matière de recherche intéressant les États Membres et élaboration de stratégies visant à améliorer l'application de la biotechnologie;
- élaboration ou mise à jour de bases de données pertinentes, notamment: i) la base de données des technologies éprouvées disponibles (TECA), ii) la base de données des biotechnologies utilisées dans les pays en développement (FAO-BioDec), iii) le glossaire de la biotechnologie pour l'alimentation et l'agriculture, et iv) le guide pour le financement de l'agriculture.

35. La FAO a organisé une rencontre spéciale sur la « Révolution verte en Afrique » parallèlement à la trente et unième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (OMD 4).

#### *f. Vulgarisation agricole, éducation et communication*

36. À l'appui de l'OMD 1 et de l'Engagement 6 du SMA, la FAO continue de fournir une assistance technique aux programmes de vulgarisation agricole. Au niveau national, l'Organisation a élaboré, par exemple, des modules de formation pour soutenir les activités visant à atténuer le VIH/SIDA (OMD 6) par les agents de vulgarisation agricole (Ghana) et a aidé de nombreux pays à élaborer une politique nationale pour les jeunes ruraux (OMD 2). À l'appui de l'OMD 8, elle a préparé une proposition (région SADC) qui sera examinée par la Conférence des donateurs de 2005 sur le Programme multinational de productivité agricole du NEPAD/PDDAA axé sur la réforme institutionnelle pour les systèmes de services de vulgarisation et a organisé une réunion régionale parallèlement à la troisième Assemblée générale du Forum de recherche agricole en Afrique (FARA), sur les thèmes des partenariats novateurs recherche-vulgarisation pour un appui plus efficace aux programmes de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté en Afrique subsaharienne.

37. Une assistance technique a été fournie à quelques instituts d'enseignement agricole supérieur pour renforcer les capacités de leur personnel et l'élaboration des programmes d'études, notamment la Faculté des sciences et d'agronomie de l'Université de Gambie créée récemment; la mise en place de l'Institut de développement agricole du Lesotho (LIAD); et la réforme de l'Institut national pour la promotion de l'agriculture de la Guinée équatoriale.

38. Le renforcement des capacités du personnel de la FAO a été accentué par des groupes de travail informels internes concernant les meilleures méthodes de vulgarisation et deux programmes de formation destinés aux assistants des représentants de la FAO dans la sous-région SAFR (Bureau sous-régional pour l'Afrique australe et orientale); l'objectif était de renforcer les capacités du personnel dans les domaines de la participation et des moyens d'existence axés sur le développement (PCD-L) pour un appui accru à l'élaboration des programmes et projets (SMA, Engagement 3).

#### *g. Parité hommes-femmes et développement, population et VIH/SIDA*

39. La FAO a continué à venir en aide aux États Membres<sup>2</sup> pour améliorer la collecte de données ventilées par sexe, dans le cadre d'enquêtes et de recensements agricoles nationaux, du

---

<sup>2</sup> Botswana, Guinée, Mozambique, Namibie, Niger, Ouganda, Swaziland, Tanzanie et Zambie.

fait que ces données sont requises pour la planification, la surveillance et l'évaluation des programmes de développement agricole durable ainsi qu'une surveillance et une préparation de rapports fondés sur les faits concernant les progrès accomplis pour la réduction de la pauvreté et la réalisation des objectifs OMD 1 et 3. À ce titre, l'Organisation a fourni une assistance technique, des cours de formation en renforcement des capacités des ressources humaines et des conseils pour le reclassement des données existantes. Les progrès accomplis à cet égard par le continent africain sont illustrés dans une nouvelle publication sur les enseignements tirés.

40. Quelques États Membres ont achevé un document de politique intitulé « Stratégie en matière de parité et de développement agricole » avec l'aide technique et financière de la FAO (Engagement 2 du SMA). La mise en oeuvre de ces politiques est facilitée par la préparation de programmes de formation visant à renforcer la capacité des planificateurs à utiliser les outils pour l'analyse socioéconomique et selon le genre. Ces programmes sont de plus en plus nombreux à intégrer l'action pour l'atténuation du VIH/SIDA dans les activités de développement agricole.

#### ***h. Développement rural***

41. Concernant le renforcement institutionnel et les régimes fonciers à l'appui de l'agriculture et du développement durables (contribuant aux OMD 1, 7, 8 et aux Engagements 1, 2 et 3 du SMA), le renforcement des capacités a été encouragé ainsi qu'un engagement des organisations et réseaux de producteurs ruraux, des services de soutien rural, des structures de gestion locale et des ministères compétents dans l'optique de la décentralisation. Ces initiatives comprennent: des avis juridiques, politiques et institutionnels pour améliorer le partage des connaissances et les capacités des petits producteurs agricoles en République centrafricaine, en Guinée-Bissau et dans le Maghreb; le renforcement des organisations de producteurs, y compris « Appui aux associations d'agriculteurs au Burkina Faso » et « Projets Intrants » au Niger; soutenir les personnes handicapées et les jeunes ruraux en Sierra Leone; appuyer l'informatisation du secteur coopératif au Kenya; consolider les institutions publiques par une restructuration décentralisée et le renforcement des capacités au Rwanda, à Djibouti et en République démocratique du Congo, et des initiatives pour mettre en place des programmes de terrain afin d'améliorer les approches décentralisées de la gestion des catastrophes et des risques au Niger, au Burkina Faso, en Afrique du Sud et au Mozambique, à Madagascar et en Somalie.

42. La FAO a fourni des avis et une assistance technique considérables pour améliorer l'accès à la terre et la garantie des droits fonciers, et pour promouvoir les processus et institutions de gestion des ressources naturelles participative et décentralisée notamment: problèmes fonciers à Madagascar et en Namibie, au Niger et au Mali au sujet des chartes pastorales; administration décentralisée des terres avec la Banque mondiale au Ghana; droits de propriété pour les femmes et les personnes atteintes du VIH/SIDA au Lesotho, en Namibie et au Zimbabwe, et conseils sur des approches de la gestion des ressources naturelles à la fois durable, adaptative et communautaire et sur la médiation dans les conflits et la planification socioterritoriale en Angola, au Mozambique et au Ghana.

#### ***i. Informations, suivi et analyse dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture***

43. La FAO continue d'apporter son soutien aux États Membres pour créer ou renforcer des capacités en matière de statistiques agricoles et rurales; normaliser les statistiques agricoles et gérer les ressources en informations agricoles grâce à des projets de terrain, à une assistance directe et à une formation. Elle a organisé plusieurs réunions et ateliers de formation, notamment deux ateliers régionaux sur la « Production électronique de documents agricoles et gestion d'une base de données bibliographiques » à Accra (mars 2004) et à Nairobi (mai 2004), un Séminaire régional sur le développement de systèmes intégrés de statistiques agricoles à l'appui des politiques et programmes de sécurité alimentaire, à Accra (septembre 2005), et la dix-neuvième session de la Commission africaine pour les statistiques agricoles, sur l'« État des systèmes de statistiques alimentaires et agricoles en Afrique » à Maputo (octobre 2005).

44. La FAO a publié le premier numéro de « *Afrique: Annuaire statistique et indicateurs de l'alimentation et de l'agriculture* » concernant la période 1993-2003. Le deuxième numéro est en préparation. La FAO a aussi entrepris un examen complet et une modernisation de sa base de données mondiale sur l'agriculture, FAOSTAT. Elle a en outre élaboré le nouveau Programme mondial pour le recensement de l'agriculture 2010 dans une nouvelle optique intégrée et modulaire.

45. L'Organisation a continué également de soutenir des initiatives visant à renforcer les systèmes d'alerte rapide et d'information sur la sécurité alimentaire dans le contexte du renforcement des Systèmes d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité (SICIAV).

### ***j. Alimentation et nutrition***

46. Durant la période considérée, les principales activités entreprises par la FAO ont été les suivantes:

- Un appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de Plans d'action nationaux pour la nutrition (PANN) terminés dans plus de 23 pays avec des projets de plans disponibles dans près de 19 pays.
- Un atelier régional conjoint FAO/Consumer International sur l'amélioration de la sécurité sanitaire des aliments vendus sur la voie publique et les moyens d'existence en Afrique orientale et australe, tenu au Malawi en juin 2005.
- La FAO/OMS a créé un fonds fiduciaire pour aider quelques pays africains à participer aux travaux du Codex.
- Un cours sur la production et l'utilisation des données sur la composition des aliments et la sixième Conférence internationale sur les données alimentaires, tenue à Durban (Afrique du Sud) en septembre 2005; assistance à certains pays pour l'établissement de tableaux nationaux de composition des aliments à utiliser pour la promotion d'aliments locaux (Lesotho, Bénin, etc.).
- La Conférence régionale FAO/OMS sur des activités pratiques à l'appui de la sécurité alimentaire en Afrique, tenue à Harare (Zimbabwe) en octobre 2005, qui a recommandé un plan stratégique quinquennal pour la sécurité alimentaire en Afrique.
- Un atelier sous-régional sur l'amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des fruits et légumes frais, tenu à Arusha (Tanzanie) en octobre 2005.
- Un projet conjoint PAM/FAO sur la diversification alimentaire et les micronutriments au Malawi.
- La promotion d'activités dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de l'agriculture pour aider à atténuer l'impact de l'épidémie de VIH/SIDA au Lesotho et au Malawi, et des moyens d'existence en Zambie, en Éthiopie et au Mozambique.
- La formulation et l'exécution des projets de développement du contrôle alimentaire dans quelques pays (Gambie, Tanzanie, Guinée, etc.).
- Un programme régional pour les pays de la CEDEAO concernant la qualité et la sécurité sanitaire des aliments et mettant l'accent sur les bonnes pratiques de fabrication.
- L'organisation et la participation aux réunions statutaires du Codex Alimentarius tenues à Rome, et à l'atelier de Madagascar.
- La préparation et l'examen des profils de sécurité sanitaire des aliments de divers pays pour l'évaluation des systèmes de gestion de la sécurité sanitaire des aliments en Afrique.
- L'organisation en 2005 de deux ateliers d'explications sur les questions qui font l'objet de négociations à l'OMC, rassemblant les négociateurs commerciaux et les décideurs de 43 pays.
- La contribution aux ateliers/séminaires de l'OMC et d'autres partenaires en vue d'encourager la collaboration entre les pays membres et de faciliter la constitution de réseaux intra- et interrégionaux.

### ***k. Politiques alimentaires et agricoles***

47. Un appui stratégique a été fourni dans divers domaines prioritaires, notamment: réforme des politiques aux niveaux macro- et sectoriel; compétitivité accrue et commerce agricole, intégration régionale; gestion durable des ressources naturelles; financement de l'agriculture; développement rural et interface politiques-technologies. Une étude importante a été conduite sur le développement de l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne: Argumenter pour davantage de soutien, dont les conclusions ont été examinées durant l'atelier de haut niveau organisé à Nairobi (septembre 2005).

48. Un appui a été donné pour des questions de politique spécifiques, en particulier examens du secteur agricole, analyse des contraintes, actualisation des politiques et stratégies et préparation de cadres de politique pour le secteur agricole. Une assistance technique a été fournie à divers pays pour la préparation et la finalisation de cadres de politique spécifiques y compris la Stratégie de développement agricole-Horizon 2015; les DSRP, le PNUAD; les plans d'investissement à moyen terme du PDDAA et les Stratégies pour la sécurité alimentaire.

49. Les Communautés économiques régionales ont aussi reçu une aide pour la planification de l'exécution du NEPAD/PDDAA, en particulier pour parvenir à un accord sur les règles et procédures pour la préparation de projets et la mobilisation de ressources ainsi que pour assurer une cohérence entre les « piliers » du PDDAA, les programmes régionaux pour la sécurité alimentaire, les politiques et les plans d'action régionaux et la préparation de programmes d'investissement prioritaires.

50. La FAO a facilité la tenue d'ateliers de formation régionaux sur l'examen des politiques, le suivi, l'identification des priorités et des mesures en faveur du développement rural au niveau des pays; et l'identification d'options pour des projets de fonds fiduciaires unilatéraux/programme pour le développement rural. Une aide ultérieure a été donnée pour la préparation d'un cadre régional à l'appui de la réintégration des jeunes dans le secteur agricole et la promotion des petites entreprises rurales.

### ***l. Pêches***

51. Pendant la période considérée, les principales activités menées dans la région par la FAO dans le domaine des pêches ont été les suivantes:

- assistance à 27 pays d'Afrique occidentale, centrale, orientale et australe et mise en oeuvre de neuf projets dont l'exécution du Programme pour des moyens d'existence durables dans la pêche dans 25 pays d'Afrique occidentale et centrale;
- organisation de réunions statutaires dont: troisième et quatrième sessions du Sous-Comité scientifique du Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est (COPACE), dix-septième session du COPACE et treizième session du Comité des pêches continentales pour l'Afrique;
- organisation de réunions techniques dont les examens de la petite aquaculture et de l'élevage en nasses, ainsi que la revue générale de l'aquaculture en Afrique;
- réponse aux demandes des pays membres concernant l'élaboration de stratégies pour le développement de l'aquaculture et assistance aux pays pour l'adoption du Code de conduite pour une pêche responsable et collaboration avec la CEDEAO pour la formulation d'une politique régionale des pêches;
- encouragement de la collaboration entre États Membres par le soutien des organisations régionales et sous-régionales et de l'établissement de réseaux intra- et interrégionaux et l'échange d'informations.

### ***m. Forêts***

52. La quatorzième session de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique (CCFSA) et la quinzième session du Groupe de travail sur la gestion de la faune sauvage et des

aires protégées se sont tenues, de même qu'un atelier régional et plusieurs événements parallèles, à Accra, en 2004.

53. Les processus de programmes forestiers nationaux (PFN) de 24 pays africains ont reçu un appui par le biais du Service du Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux qui a son siège à la FAO.

54. Dans le cadre du Programme de partenariat FAO-Pays-Bas (PPFPB) pour 2004-2007, des activités ont été lancées dans six pays et avec la COMIFAC (Commission chargée des forêts en Afrique centrale), le renforcement des cadres d'action nationaux et des arrangements institutionnels.

55. Le soutien à la recherche forestière s'est poursuivi par l'intermédiaire du Réseau de recherche forestière en Afrique subsaharienne (RRFAS), assisté par la FAO qui, à son tour, a contribué à la mise en place du Service mondial d'information sur les forêts (GFIS) en Afrique.

56. Deux réunions régionales ont été organisées en 2004 pour examiner l'étude ERF 2005.

57. La FAO a contribué à la préparation d'un document complémentaire sur l'intégration de la foresterie, des pêches et de l'élevage dans le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) qui fait partie du NEPAD.

58. Des délégués de la région ont profité de l'assistance technique solide de la FAO à la préparation d'un rapport de situation pour la COFO-17, tenue en 2005.

59. Un plan d'action régional a été préparé pour harmoniser les stratégies en vue de résoudre la crise de la viande de brousse; un site Internet a été créé pour faciliter la diffusion de l'information sur ce thème; et la FAO a fourni un appui au CIRAF pour la publication d'un bulletin sur l'agroforesterie dans le Sahel.

60. En coopération avec Conservation International, la FAO a conduit un projet pilote pour étudier des solutions aux conflits entre l'homme et la faune sauvage, en particulier la consommation par les éléphants de plantes cultivées.

61. Une collaboration est en cours avec des OIER dans divers domaines de la gestion durable des forêts. Dix propositions de projet ont été formulées durant l'exercice biennal, dont neuf qui seront financées par des projets du PCT de la FAO.

#### *n. Coopération avec les organisations économiques régionales et sous-régionales*

62. À l'échelon du continent, la FAO a aidé le Département de l'économie rurale et de l'agriculture de l'Union africaine à préparer son Plan stratégique.

63. La FAO a apporté son concours au Secrétariat de la SADC pour la préparation du Sommet extraordinaire sur la sécurité alimentaire tenu en Tanzanie en mai 2004 et pour la coordination de la préparation de 14 propositions de projets couvrant divers thèmes ainsi qu'un document consolidé d'information/présentation pour la Conférence consultative SADC/donateurs d'avril 2006.

64. En Afrique de l'Est, des négociations se sont conclues en 2005 avec l'Union africaine/BIRA (Bureau interafricain pour les ressources animales) et l'Autorité intergouvernementale sur le développement (IGAD), pour installer l'antenne régionale de l'Initiative pour des politiques d'élevage en faveur des pauvres (IPEFP) de la FAO à Nairobi.

65. L'interaction de la FAO avec le COMESA (2005) a permis d'identifier des domaines prioritaires pour l'assistance de la FAO au Secrétariat dans l'esprit de la stratégie agricole du COMESA dans les domaines suivants: irrigation et développement de la pêche; commercialisation agricole et intégration régionale; promotion de l'élevage et lutte contre les

maladies; amélioration des systèmes d'alerte rapide, normes concernant la qualité et la sécurité sanitaire des aliments et réserves alimentaires.

66. En Afrique de l'Ouest, une aide a été fournie à l'UEMOA pour la mise en oeuvre de son Programme régional pour la sécurité alimentaire (PRSA) financé en grande partie par l'organisation elle-même par le biais d'un projet de fonds fiduciaire. La coopération avec le CILSS a abouti à la préparation d'un programme régional de petite irrigation. La coopération avec la CEDEAO a revêtu la forme d'un soutien à la formulation d'une Politique agricole commune (ECOWAP) et de plans d'action, y compris les composantes de politique en matière de forêts et de pêche, conformément au PRSA et dans le cadre du NEPAD/PDDAA. L'aide de la FAO a compris également la préparation d'un programme régional d'investissement prioritaire pour l'agriculture et la sécurité alimentaire.

67. L'aide de la FAO à la CEEAC en Afrique centrale s'est concentrée sur l'identification de domaines prioritaires d'investissement dans le cadre de la mise en oeuvre du NEPAD/PDDAA et un avant-projet de PRSA de la Banque de développement africaine pour la sous-région. Un appui à la CEMAC a porté sur la finalisation du document sur la Stratégie agricole commune pour les États Membres.

*o. Coopération avec les organisations non gouvernementales (ONG), les organisations de la société civile (OSC) et les organisations d'agriculteurs*

68. Au cours de l'exercice biennal considéré, les activités de la FAO visaient à poursuivre un dialogue tripartite effectif entre les ONG/OSC/organisations d'agriculteurs et les gouvernements aux niveaux national, sous-régional et régional. Divers ateliers auxquels ont participé les parties prenantes ont été organisés aux niveaux national et sous-régional pour permettre, notamment, l'examen de la participation des ONG/OSC/organisations d'agriculteurs au processus de mise en oeuvre du NEPAD/PDDAA.

69. La FAO a également aidé les organisations d'agriculteurs à établir des propositions de projets pour le renforcement des capacités qui seront financés au titre du PCT. D'autres activités ont été menées dans la région, en particulier le renforcement des capacités de mise en place de réseaux d'ONG/OSC/organisations d'agriculteurs par le biais du réseau CIP (Comité international de planification) aux niveaux national, sous-régional et régional. Une plate-forme pour les organisations d'agriculteurs d'Afrique centrale (PROPAC), y compris celles provenant des pays CEEAC, a été établie en 2005 et est actuellement opérationnelle.

#### IV. Programmes spéciaux de la FAO

70. **Intervention d'urgence (maladies du bétail):** Le programme **EMPRES** continue d'être très actif et efficace dans le domaine de la planification préalable aux catastrophes; le projet de lutte contre la fièvre aphteuse dans huit États Membres d'Afrique de l'Ouest témoigne du dynamisme du programme. Le projet a aidé à identifier et à caractériser les virus de la fièvre aphteuse circulant dans la sous-région en vue de mettre au point un vaccin spécifique pour le type de virus afin d'aider à lutter contre la maladie. La FAO a aussi mis en place son Centre d'urgence pour la lutte contre les maladies animales transfrontières (ECTAD) qui, avec le BIRA de l'UA, s'emploie à prévenir l'introduction de la grippe aviaire en Afrique. La FAO a commencé à mettre en oeuvre des activités de surveillance par l'intermédiaire de trois projets du PCT (Afrique de l'Ouest/centrale, Afrique de l'Est/australe et Afrique du Nord) pour la prévention de l'influenza aviaire hautement pathogène et la lutte contre celle-ci.

71. **Prévention d'urgence (criquet pèlerin):** Le programme **EMPRES (criquet pèlerin)** a continué à opérer dans neuf pays de la région de la mer Rouge, dont six États africains. Un programme de terrain complet et financé par des donateurs est en cours dans cette région centrale depuis 1997 et il est maintenant à sa troisième phase. En 2004, l'amélioration de la capacité d'intervention obtenue grâce à ce programme a permis de faire face efficacement au retour offensif des acridiens dans la région. En 2006, pour assurer la durabilité, le programme sera repris

par les pays participants avec la coordination de la Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région centrale. Un programme équivalent dans neuf pays d'Afrique de l'Ouest et du Nord-Ouest (région occidentale) a mené des activités pilotes depuis 1997, mais un programme de terrain complet est lancé avec l'appui de donateurs depuis le début de 2006. EMPRES (criquet pèlerin) s'emploie à renforcer les capacités nationales, régionales et internationales d'alerte précoce et d'intervention rapide, de manière que des phénomènes comme le retour offensif de 2004 puissent être éliminés plus vite dans la région occidentale également, à moindre coût et dans un plus grand respect de l'environnement.

72. **Le Centre d'intervention antiacridienne d'urgence (ECLO)** a été rétabli en août 2004 pour faire face à une invasion de criquets pèlerins dans 17 pays d'Afrique du Nord, de l'Ouest et de l'Est. Plus de 80 millions de dollars EU de dons ont été reçus par la FAO pour renforcer les capacités nationales d'intervention avec des pesticides appropriés, des services d'applications aériennes, du matériel de prospection et de lutte antiacridienne, un appui opérationnel et des consultations. La FAO a coordonné les efforts de tous les partenaires, y compris, autant que possible, ceux des donateurs bilatéraux. C'est ainsi que 13 millions d'hectares infestés par les criquets pèlerins ont été traités entre octobre 2003 et octobre 2005. Cet effort et les conditions défavorables (sécheresse et froid) de l'hiver 2004/2005 ont permis d'interrompre le cycle de développement de l'infestation acridienne.

73. **Le SMIA** (Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture) continue à avertir les gouvernements des États de la région et la communauté internationale de l'imminence des crises alimentaires, de façon à permettre d'organiser en temps utile des interventions et à éviter des souffrances. Des missions conjointes FAO/PAM/CILSS ont été effectuées dans le Sahel en octobre-novembre 2004 pour évaluer l'impact de l'invasion de criquets pèlerins sur la production agricole et la sécurité alimentaire dans les neuf États membres du CILSS. Des missions conjointes FAO/PAM d'évaluation des récoltes et des approvisionnements alimentaires ont également été menées dans plusieurs pays d'Afrique australe et de la Corne de l'Afrique.

74. Les activités de **coopération technique entre pays en développement (CTPD)** se sont poursuivies et ont été renforcées et 95 missions ont été effectuées durant l'exercice biennal. Une trentaine de pays africains ont pris une part active au programme et fourni les services d'experts en CTPD pour aider d'autres pays de la région, et 40 pays ont reçu des experts en CTPD au titre du Programme.

75. **PSSA en faveur des PNSA** (Programmes nationaux pour la sécurité alimentaire): conformément au thème central et aux OMD, le PSSA a continué de se développer durant l'exercice biennal; 44 pays africains y ont participé en 2005 – ce qui témoigne d'un engagement croissant dans la lutte contre la faim et la pauvreté par des initiatives pour la sécurité alimentaire axées sur l'action. Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du Groupe de contrôle et de l'Évaluation externe, les activités liées à la sécurité alimentaire passent peu à peu à l'échelon national; ce processus a déjà commencé dans 23 pays de la région et devrait s'étendre à 13 autres pays en 2006. Tout en aidant les gouvernements à concevoir des PNSA, la FAO vise à parvenir à une intégration complète dans les DSRP nationaux et à une cohérence avec les objectifs du SMA et les OMD, en particulier l'Objectif 1 concernant la pauvreté et la faim. Quant à l'objet du programme, une importance accrue est donnée aux aspects de la sécurité alimentaire liés à la production et à l'accès (action sur deux fronts); pour ce qui est du champ d'application du programme à l'échelle des pays, des millions de familles d'agriculteurs sont appelées à participer directement aux initiatives pour la sécurité alimentaire alors que la première phase du programme visait seulement quelques milliers de familles.

76. **Programmes régionaux pour la sécurité alimentaire (PRSA):** l'aide apportée par la FAO à la conception et à la mise en œuvre de programmes détaillés pour la sécurité alimentaire au niveau national est complétée par un appui au niveau régional par le biais des Organisations économiques régionales (OER) qui se proposent d'éliminer les contraintes économiques au niveau

régional et de développer les débouchés commerciaux au niveau international. La FAO a apporté son aide à neuf OER environ en Afrique pour la formulation de PRSA; un programme est en cours d'exécution en Afrique de l'Ouest (UEMOA).

77. **Coopération Sud-Sud:** à ce jour, 25 accords de coopération Sud-Sud ont été signés dans la région, et à tout moment durant l'exercice biennal, près de 500 spécialistes de la coopération Sud-Sud travaillaient avec les cultivateurs et les pêcheurs dans les pays africains bénéficiaires. Cela a permis d'exploiter les synergies historiques et culturelles parmi les pays en développement; en associant l'aide de la FAO et l'aide bilatérale et multilatérale aux pays en développement participants, la coopération Sud-Sud élargit et complète la coopération technique, en principe de brève durée.

78. **TeleFood:** Le programme TeleFood a été mis en oeuvre dans 39 pays africains où plus de 900 projets en faveur des communautés pauvres, avec un budget moyen de 7 000 dollars EU, chacun, ont visé de petits groupes communautaires tels que des coopératives agricoles, des associations féminines, des groupes de pêcheurs et de pasteurs ainsi que des écoles et des hôpitaux en fournissant des intrants à l'appui de microentreprises.

## V. Arrangements pour l'examen à mi-parcours (2006) du Plan d'action du SMA

79. Le Plan d'action du SMA demande aux « gouvernements, en collaboration avec tous les acteurs de la société civile, en coordination avec les organisations internationales pertinentes, et conformément à la Résolution 1996/36 du Conseil économique et social sur le suivi des principales Conférences internationales et Sommets des Nations Unies, selon qu'il conviendra », notamment: « *h) d'ici l'an 2006, d'entreprendre au CSA, dans les limites des ressources disponibles, une évaluation intérimaire de grande ampleur concernant la mise en oeuvre du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation et un examen à mi-parcours de l'objectif fixé, qui est de réduire de moitié le nombre des personnes sous-alimentées d'ici à 2015 au plus tard. Cette évaluation intérimaire et cet examen devront se faire dans le cadre d'un forum spécial organisé à l'occasion d'une session ordinaire du CSA, avec la participation active des gouvernements, des organisations internationales compétentes et des acteurs de la société civile* ».

80. Conformément à l'engagement pris par la FAO d'adopter le processus de dialogue entre toutes les parties prenantes pour préparer le Forum spécial qui se tiendra durant la session du CSA, les arrangements pour l'examen à mi-parcours constitueront un point de l'ordre du jour de la Consultation des ONG/OSC qui se tiendra du 27 au 29 février 2006. Un résumé des conclusions de la Consultation ONG/OSC sera présenté comme contribution spécifique au Forum. On trouvera en annexe au présent rapport le cadre relatif à la documentation du Forum spécial sur le suivi du Plan d'action du SMA, qui se tiendra durant la trente-deuxième session ordinaire du CSA en 2006.

## VI. Orientation future du programme compte tenu des questions prioritaires pour l'Afrique

### a. Le problème

81. En Afrique subsaharienne, l'agriculture doit impérativement être compétitive pour répondre aux besoins alimentaires et aux exigences commerciales ou tirer parti des occasions offertes sur les marchés des produits et services agricoles à forte valeur ajoutée. L'Afrique ne semble pas disposer du savoir-faire nécessaire et son secteur agricole ne reçoit pas encore une aide suffisante.

82. Le principal problème dans la région Afrique est l'insuffisance des progrès faits en matière de lutte contre la faim et la malnutrition et de réalisation de l'objectif du SMA et de l'OMD consistant à réduire de moitié le nombre des personnes souffrant de la faim pour 2015.



83. Les résultats relativement modestes de l'agriculture africaine reflètent l'insuffisance des investissements dans les ressources humaines, les infrastructures agricoles, la recherche et les réseaux de vulgarisation ainsi que l'inefficacité de la gestion à long terme des crises.

#### ***b. Priorités régionales***

84. Dans le cadre d'une structure plus décentralisée et axée sur les utilisateurs, les principaux thèmes prioritaires transversaux de la FAO pour la région comprennent l'élaboration d'approches viables de la gestion des ressources naturelles (terres et eaux, forêts, etc.), notamment participatives; un appui à l'élaboration de politiques concernant le renforcement des capacités, les questions de parité hommes-femmes, l'atténuation des effets du VIH/SIDA et la mise en place d'une base de données et d'un réseau pour le développement durable de l'agriculture, de l'élevage, des forêts et des pêches. Parmi les problèmes à aborder en priorité à court et à moyen termes dans la région, on s'attachera surtout à accroître la productivité et la compétitivité. La mécanisation agricole, les systèmes de production intégrés pour la diversification et la création de revenus sont également prioritaires.

85. La réalisation des objectifs susmentionnés passe obligatoirement par la coopération technique entre États Membres, la promotion de la coopération et de l'intégration régionales, la mise en place de réseaux intra- et interrégionaux pour le commerce des produits agricoles, l'amélioration des capacités des organisations sous-régionales et régionales, et la constitution de réseaux avec les institutions de la région détentrices des connaissances.

86. La FAO collabore avec le Secrétariat du NEPAD depuis 2002 à la préparation du PDDAA et de son document complémentaire sur les sous-secteurs des pêches, des forêts et de l'élevage. Bien que l'Organisation s'efforce toujours d'aider à sa mise en oeuvre aux niveaux national et régional, le processus doit être considérablement accéléré. Dans ce contexte, des programmes nationaux d'investissement à moyen terme et des profils de projets susceptibles de bénéficier d'un financement ont été préparés, avec l'aide de la FAO, à l'intention des pays pour accroître l'investissement national dans l'agriculture et poursuivre le dialogue avec des partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux. L'aide à la préparation et à la mise en oeuvre de programmes d'investissement régionaux devrait être renforcée, par l'intermédiaire du Secrétariat du Conseil d'administration et Service des affaires interorganisations, du Secrétariat du NEPAD et de l'Union africaine, pour mettre l'accent en particulier sur les synergies entre les priorités du PSSA, des PRSA et du PDDAA.

#### ***c. Synthèse et activités***

87. Pour remédier aux faiblesses, les activités de la FAO seront centrées sur une approche systématique de l'identification, de la formulation, de la mise en oeuvre et de l'appui technique des projets et programmes en vue de renforcer les institutions et d'améliorer les techniques pour une interface technologies-politiques. La mise en oeuvre des politiques, stratégies, objectifs et initiatives aux échelons national et régional, y compris les DSRP, les programmes nationaux, les Objectifs du Millénaire pour le développement, le PNUAD et le NEPAD/PDDAA, sera encouragée comme suit: fonds fiduciaires unilatéraux, bonne gouvernance, appui financier, expansion du PSSA et relèvement/transition après les crises. L'examen et la prise de décisions sur des questions spécifiques pour l'appui aux pays, y compris des interventions multidisciplinaires au niveau national, se poursuivront dans le cadre des réunions des équipes nationales. L'établissement d'une Stratégie régionale d'élaboration de programmes de terrain avec une filière de projets viables sera aussi au premier plan.

88. La fourniture d'informations détaillées, objectives et actuelles facilitera et stimulera une politique et une planification sectorielles efficaces pour la prise de décisions. Elle sera soutenue et améliorée dans la région pour contribuer à des niveaux satisfaisants de sécurité alimentaire et de croissance économique durables.

89. La FAO s'attachera également aux éléments suivants: partenariats pour améliorer l'application des biotechnologies dans l'agriculture; développement intégré et diffusion des connaissances et technologies agricoles pour la sécurité alimentaire et le développement durable; appui à la description des enseignements tirés et application des meilleures pratiques pour donner aux institutions rurales les moyens de faire face efficacement aux catastrophes naturelles, aux risques et aux crises. Des opérations de terrain seront conduites dans le cadre du processus de suivi-évaluation participatif afin de renforcer la durabilité de l'assistance de la FAO aux programmes et projets.

90. En outre, dans le contexte de la réforme de la FAO, il sera essentiel, pour tenir compte des priorités nationales et régionales en Afrique durant l'exercice biennal, de trouver des solutions novatrices pour répondre aux demandes croissantes des Membres en cette période d'austérité pour l'Organisation.

91. Le regain d'efforts des dirigeants de la région, qui est reflété par la vision globale de l'agriculture du NEPAD, et les mesures qui sont prises actuellement pour la mise en application du PDDAA, donnent une nouvelle impulsion aux initiatives et aux interventions en cours pour mettre fin au malaise du secteur agricole, renverser la tendance et remettre les économies africaines sur la voie d'une croissance durable et compétitive.

## **VII. Conclusion**

92. Dans les années à venir, l'action de la FAO en Afrique continuera à être principalement axée sur la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et l'utilisation et la gestion durables des ressources naturelles. En particulier, la FAO visera à aider les pays de la région à augmenter la productivité et la compétitivité de leur secteur agricole. Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) offre aux gouvernements africains, en collaboration avec les partenaires du développement, l'occasion de renouveler leurs efforts pour répondre aux priorités et obtenir des résultats importants. Au cours du prochain exercice biennal, l'accent sera mis sur les politiques et l'aide aux États Membres de la FAO dans les domaines suivants: i) examen, mise à jour, modification et harmonisation des politiques, des stratégies et des programmes afin de créer des conditions propices à la mise en oeuvre des plans d'action du NEPAD/PDDAA; ii) renforcement des capacités, des institutions, des mécanismes et des moyens d'action; iii) identification et préparation de projets susceptibles de bénéficier d'un financement, et mobilisation de ressources internes et externes pour leur exécution.

**Annexe****CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO****CADRE RELATIF A LA DOCUMENTATION DU FORUM SPECIAL SUR LE SUIVI DU PLAN D'ACTION DU SMA, QUI SE TIENDRA DURANT LA TRENTE-DEUXIEME SESSION DU CSA EN 2006****A. RAPPEL DES FAITS**

L'objectif 7.3 du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation (SMA) spécifie les mesures à prendre pour suivre activement la mise en oeuvre du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation. Il demande aux « gouvernements, en collaboration avec tous les acteurs de la société civile, en coordination avec les organisations internationales pertinentes, et conformément à la Résolution 1996/36 du Conseil économique et social sur le suivi des principales Conférences internationales et Sommets des Nations Unies, selon qu'il conviendra », notamment: « *h) d'ici l'an 2006, d'entreprendre au CSA, dans les limites des ressources disponibles, une évaluation intérimaire de grande ampleur concernant la mise en oeuvre du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation et un examen à mi-parcours de l'objectif fixé, qui est de réduire de moitié le nombre des personnes sous-alimentées d'ici à 2015 au plus tard. Cette évaluation intérimaire et cet examen devront se faire dans le cadre d'un forum spécial organisé à l'occasion d'une session ordinaire du CSA, avec la participation active des gouvernements, des organisations internationales compétentes et des acteurs de la société civile* ».

**B. CONTEXTE**

Aux trentième et trente et unième sessions du CSA, tenues respectivement en septembre 2004 et mai 2005, les États Membres ont examiné les modalités de la tenue du Forum spécial prévu dans le Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation. Au cours de sa trentième session, le CSA a réaffirmé sa décision d'organiser un Forum spécial en 2006 dans le but d'entreprendre une évaluation de grande ampleur et d'ouvrir, durant sa trente et unième session, un dialogue entre toutes les parties prenantes sur le point de l'ordre du jour ayant trait aux préparatifs du Forum spécial.

Par la suite, le CSA, à sa trente et unième session (mai 2005) a organisé un dialogue entre toutes les parties prenantes, dont les conclusions ont été résumées par le Président<sup>3</sup>. À cette occasion particulière, les représentants de 25 organisations non gouvernementales et de la société civile ont eu la possibilité de prendre la parole sur un pied d'égalité avec les gouvernements durant les débats.

Le Comité a recommandé la plus large participation possible des parties prenantes aux préparatifs et à la conduite du Forum spécial. Il a insisté sur l'importance de la participation de tous les groupes pertinents, y compris les ONG, les OSC et les associations du secteur privé.

**C. DOCUMENTATION POUR LE FORUM SPÉCIAL**

Les participants ont noté que le Secrétariat de la FAO préparerait un document analytique pour examen par le Forum spécial en 2006. Ce document examinerait les situations mondiales et régionales en matière de sous-alimentation et en identifierait les causes profondes. Des études de cas et des exemples de réussite dans la lutte contre la faim seraient mis en évidence. Dans la deuxième partie du document, le Secrétariat de la FAO formulerait des propositions concernant la voie à suivre jusqu'en 2015.

---

<sup>3</sup> Voir Annexe E (Conclusions du dialogue entre parties prenantes à la trente et unième session du CSA sur les modalités du Forum spécial de 2006) joint au Rapport de la trente et unième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (Rome, 23-26 mai 2005) téléchargeable à l'adresse: <http://www.fao.org/DOCREP/MEETING/009/J5568f.HTM>.

Les participants au dialogue entre parties prenantes ont recommandé que, lors de la préparation de la documentation générale en vue de l'examen à mi-parcours des progrès accomplis et des questions devant être examinées par le Forum spécial en septembre 2006, la FAO tienne compte – sans suivre un ordre de priorité particulier – des principaux événements et thèmes ci-après:

### Événements

- Conclusions du Débat de haut niveau du Conseil économique et social de juillet 2005;
- conclusions de la séance plénière de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les OMD de septembre 2005;
- événements relatifs à la Convention sur la diversité biologique;
- Conférence ministérielle de l'OMC dans le cadre du cycle de Doha de décembre 2005;
- conclusions de la réunion de l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, qui se tiendra en Espagne en 2006;
- rapports des États Membres sur la suite donnée au Sommet mondial de l'alimentation;
- mise en oeuvre des Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale;
- Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural, qui se tiendra en 2006.

### Thèmes

- Accès aux ressources naturelles et aux ressources génétiques productives;
- budgets nationaux consacrés à la production agricole et au développement des marchés locaux;
- aide publique au développement;
- adaptation des programmes de la FAO aux OMD, tels que présentés dans le document et à l'occasion de l'événement spécial de cette session du CSA;
- questions relatives à la nutrition telles que l'économie familiale, l'éducation et le VIH/SIDA.

### Autres parties prenantes

Le Secrétariat du CSA invitera les institutions et organisations internationales pertinentes à participer au Forum spécial dans le but de faire ressortir l'impact de leurs activités sur les objectifs du Sommet mondial de l'alimentation et leur importance.